**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 17 (1909)

**Heft:** 8

**Artikel:** Ambulanciers, samaritains et samaritaines

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-682864

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Ambulanciers, samaritains et samaritaines

## Exercice combiné des 18 et 19 mai, à Yverdon

Nous avons déjà relaté l'exercice intéressant qui a été fait à Yverdon, à l'occasion d'un cours de répétition des troupes du service de santé.

Les troupes sanitaires de landwehr seraient, en cas de mobilisation, chargées de l'évacuation des blessés et malades sur l'intérieur du pays. Elles disposent pour cela de seize ambulances, dont le personnel et le matériel sont semblables à ceux de l'élite, de cinq colonnes sanitaires chargées des convois sur route et de trois trains sanitaires qui feraient les convois par voies ferrées.

Au Cours de répétition qui a eu lieu du 10 au 22 mai devaient se présenter trois ambulances, deux colonnes et un train. Mais les effectifs entrés au service ont été si faibles qu'ils n'ont permis l'établissement que d'une seule ambulance, d'une colonne et d'un train de quatre wagons (au lieu de dix).

Dans ces conditions il a été impossible de créer un hôpital d'étape, échelon nécessaire et indispensable entre les troupes combattantes et les grands hôpitaux de l'intérieur.

Mais les commandants du cours, majors Nicolet et Sordet, eurent alors l'excellente idée d'avoir recours au personnel sanitaire volontaire.

Transport de blessés par la troupe sanitaire; passage d'une passerelle improvisée.

La Société des samaritains d'Yverdon et celle de Ste-Croix se mirent à la disposition du commandant, et c'est ainsi qu'un convoi de trente blessés tombés dans un combat supposé entre Estavayer et Payerne, recueillis à l'ambulance d'Estavayer, transportés de là sur route jusqu'à Yvonand, puis en train sanitaire jusqu'à Yverdon, purent être recueillis au Collège d'Yverdon, transformé en hôpital d'étapes.

Un commandant d'ambulance, auquel il ne restait que trois officiers, un sous-officier, son fourgon d'ambulance et une

cuisine roulante, fut nommé chef du détachement volontaire. Ce détachement fut chargé de fournir tout le matériel de literie

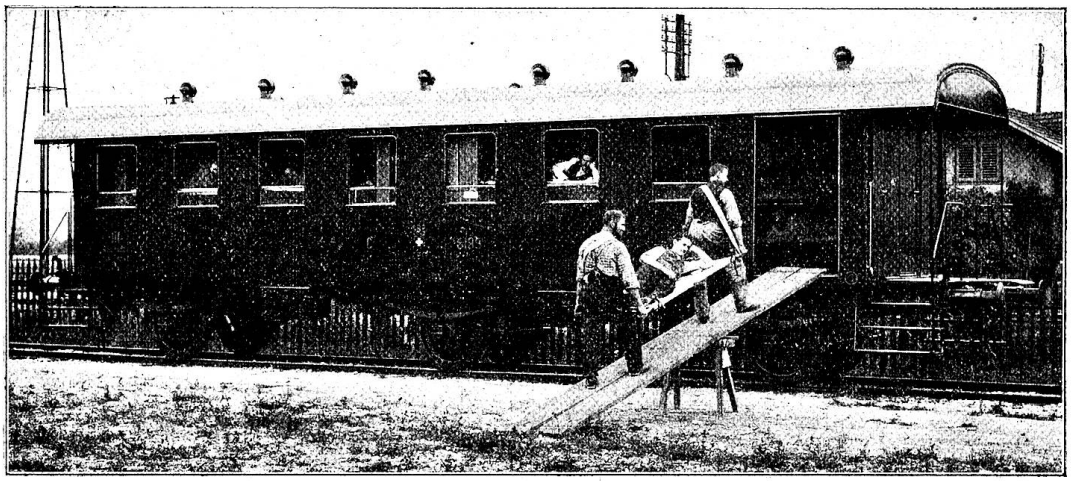

Wagon de IIIe classe, nouveau modèle, avec portes latérales, permettant une entrée facile aux civières.

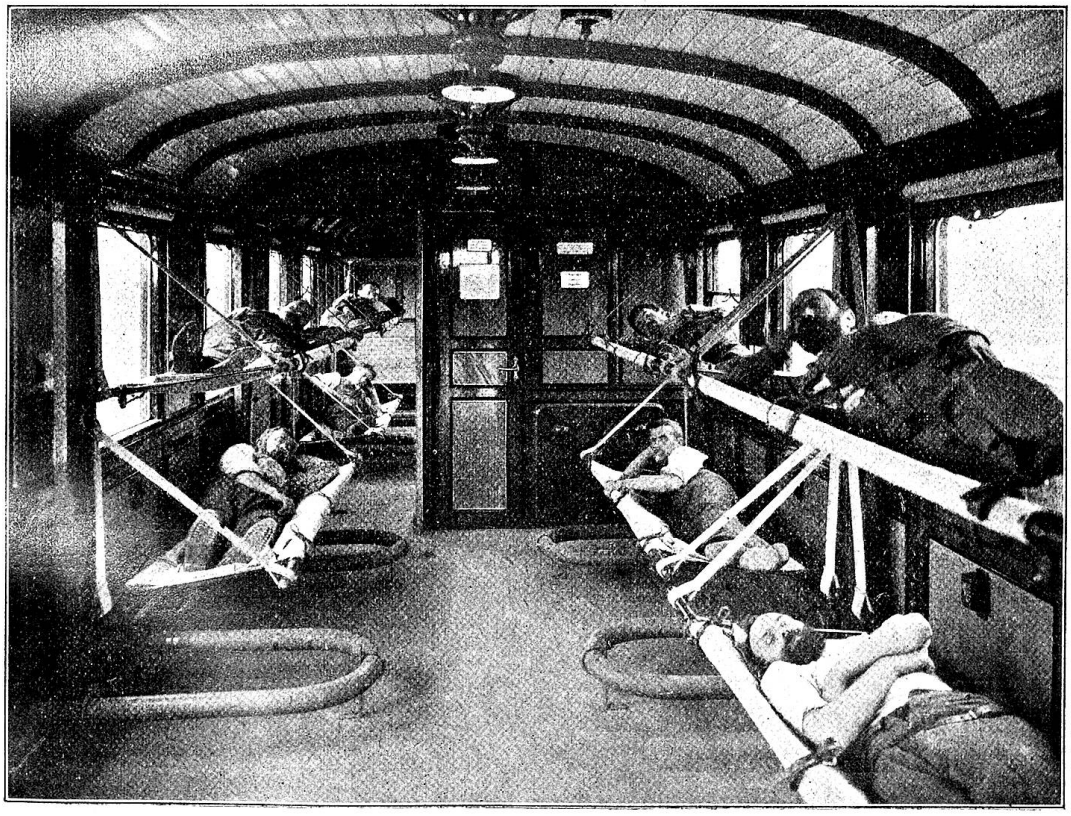

Intérieur des wagons, montrant le dispositif de suspension des brancards au moyen des sangles.

et de salles qui ne se trouvait pas dans le fourgon. Les samaritains se mirent alors en devoir de débarrasser les salles du collège, de les nettoyer et d'amener les matelas, couvertures, oreillers, etc., réquisitionnés en ville.

Après une conférence du commandant sur l'organisation d'un hôpital, et sur les postes que chacun devait occuper, sur la

tâche à remplir, une escouade d'une cinquantaine de samaritains d'Yverdon et de Ste-Croix se mit au travail. Dans la cour, la cuisine roulante préparait une soupe succulente, les cuisinières ayant ajouté aux conserves fédérales toute sorte de bonnes choses. A la pharmacie des collaboratrices de l'officier-pharmacien préparaient thé et boissons chaudes, tandis que le quartier-maître avait sous ses ordres des comptables féminins. Au poste de réception, à la salle de chirurgie, à celle des pansements et appareils, aux salles de malades, tout s'organisait au mieux.

Une fois l'installation terminée, elle fut montrée aux élèves de l'école supérieure pour éveiller en elles le désir de s'affilier plus tard à la Croix-Rouge suisse.

Puis, moment solennel, on annonce l'arrivée du train. Les files de brancardiers (samaritains d'Yverdon et de Ste-Croix) s'organisent et, avec ordre et rapidité, transportent à l'hôpital trois soldats vraiment malades et 25 pseudo-blessés. Grâce à la collaboration de deux aimables médecins civils, MM. les docteurs Demiéville et Guisan, tout ce monde fut pansé et soigné comme il aurait dû l'être en réalité et, à 5 heures 30, une soupe réconfortante redonnait à ces malades bien portants leurs forces. Plusieurs d'entre eux étant porteurs de bandages et d'appareils les empêchant de se servir de leurs mains, force fut bien aux infirmières de leur donner leur nourriture.

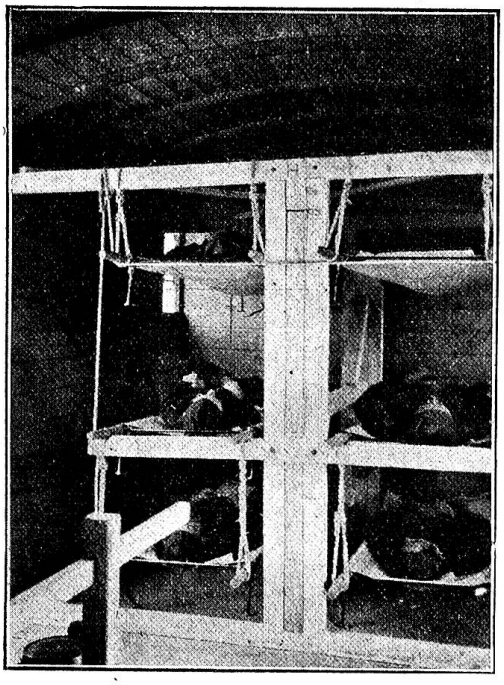

Intérieur d'un fourgon pouvant recevoir douze blessés couchés sur les brancards.

Puis, après une inspection du colonel Murset, médecin en chef de l'armée fédérale, l'ordre fut donné de replier l'hôpital et, une heure et dix minutes plus tard, les salles pouvaient être rendues à leur destination.

Cette expérience montre qu'en cas de mobilisation, on pourrait trouver dans une petite ville un personnel suffisant et bien dressé pour un hôpital militaire de 150 à 200 lits, à la condition que ce personnel soit formé à l'avance. Il est donc de toute utilité de développer chez nous les œuvres

de secourisme, d'organiser des sections de samaritains, de créer des sociétés de la Croix-Rouge. Tâchons d'imiter chez nous, dans la Suisse française, ce qui se développe rapidement chez nos confédérés de langue allemande où l'Alliance des samaritains suisses compte plus de 160 sections!

La formation de colonnes sanitaires de transports, auxiliaires du service de santé militaire, est possible dans beaucoup de localités; la Suisse allemande en possède dix actuellement, aucune n'existe dans nos cantons romands.

L'intérêt que le public met à suivre des exercices semblables à celui dont nous avons parlé, l'utilité incontestable de l'intervention des samaritains en attendant l'arrivée du médecin, les résultats obtenus dans différentes régions de notre pays avec le secourisme d'urgence, sont des preuves de la nécessité de développer toujours davantage nos sociétés de secours aux blessés.

L'abnégation de tant de médecins et de tant de secouristes, pour vulgariser et pratiquer l'aide au prochain, est loin de rester sans effets; et notre population comprend peu à peu l'utilité des cours de samaritains pour en avoir apprécié les résultats immédiats lors de transports de blessés, ou lorsque — à la suite d'un accident — une main habile a su faire le nécessaire alors que le médecin appelé est encore loin.

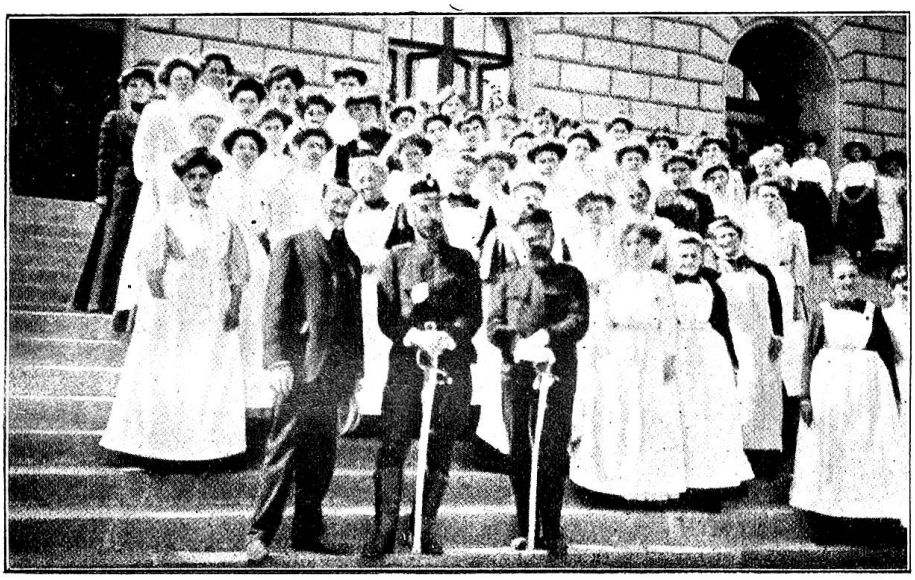

Les samaritaines d'Yverdon et de Ste-Croix lors de l'exercice combiné du 19 mai, à Yverdon.

Et en cas de guerre, on arriverait, grâce aux services auxiliaires, à amener plus vite à l'hôpital des centaines de malades et de blessés — nos frères, nos maris, tous ceux que nous aimons — que le défaut de soins condamnerait peut-être à mourir dans des cantonnements improvisés, loin de tout secours efficace.